

Distr.
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.2/2003/3
19 décembre 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Commission européenne des forêts

**GROUPE DE TRAVAIL FAO/CEE DE L'ÉCONOMIE FORESTIÈRE
ET DES STATISTIQUES DES FORÊTS**
Vingt-cinquième session

qui se tiendra au Palais des Nations, Genève, du 24 au 26 février 2003,
et s'ouvrira le lundi 24 février à 10 heures

**Encadrement du Domaine d'activité 1: Marchés et statistiques:
portée, mode de présentation et dates de sortie des produits**

Le document qui va suivre donne un aperçu du travail réalisé dans le Domaine d'activité 1 et des questions dont il sera traité à la session du Groupe de travail.

Les sujets soumis à l'examen du Groupe de travail sont les suivants:

- Portée et dates de sortie des principaux produits relatifs aux marchés;
- Organisation du débat annuel sur le marché du Comité du bois;
- Statistiques des prix;
- Système d'information sur les marchés;
- Équipe de spécialistes des marchés et de la commercialisation des produits forestiers;
- Validation de la base de données sur le bois.

Le Groupe de travail est invité à donner des orientations sur les activités que les événements récents engagent à entreprendre dans le Domaine d'activité 1 et à faire des recommandations sur le programme de travail futur de l'Équipe de spécialistes de l'évaluation régionale des ressources forestières.

A. Introduction

1. On s'attend qu'au titre de ce point de l'ordre du jour le Groupe de travail donne des orientations sur ce qu'il conviendrait d'entreprendre dans le Domaine d'activité 1: Marchés et statistiques. Il devrait:

- Passer en revue toutes les activités entreprises dans ce domaine, approuver le programme de travail et les attributions des équipes de spécialistes;
- Examiner toutes les questions relevant de ce domaine qui lui sont renvoyées, notamment par ses organes de tutelle, ainsi que toute autre question qui paraîtrait importante.

2. Pour utiliser au mieux le peu de temps imparti aux séances, il est proposé de circonscrire les délibérations du Groupe de travail autour d'un thème particulier et de les articuler sur un petit nombre de grandes questions. En plus du débat qu'il tiendra, le Groupe de travail est invité à réviser et à approuver officiellement la description des activités relevant du Domaine d'activité 1 (annexe 1).

3. Le thème choisi pour le Domaine d'activité 1 est «**Portée, mode de présentation et dates de sortie des produits relatifs aux marchés et aux statistiques**».

4. Pour des raisons de temps et de volume, la documentation de fond et les propositions versées au débat paraîtront sous forme de documents supplémentaires adressés aux participants par voie électronique et affichés sur le site Web avant la session.

B. Dates de sortie et portée des principaux produits relatifs aux marchés

5. Il y a dans ce domaine d'activité des liens étroits entre le sujet traité et les dates de sortie d'une part et, d'autre part, les activités et les produits principaux:

- Rassemblement, validation et diffusion de données;
- Analyses et publications (notamment *Revue annuelle du marché des produits forestiers* et publication de l'exposé du Comité sur la situation du marché);
- Préparation et tenue du débat annuel sur le marché du Comité.

6. Le système actuel, en place depuis plusieurs années, présente à la fois des avantages et des inconvénients. Il est soumis à de nombreuses contraintes, sur le plan des délais et sur celui des ressources. Un document est en préparation où seront présentés les avantages et les inconvénients des diverses options qui s'offrent du point de vue de la portée, des dates de sortie et du mode de présentation des divers produits de ce dispositif complexe.

7. Les questions à débattre sont les suivantes:

- Date de parution de la *Revue annuelle du marché*, numéro consacré aux statistiques du *Bulletin du bois* et numéro consacré aux prévisions de la même publication

paraissant après la session du Comité (compromis à trouver entre le caractère actuel et le caractère exhaustif des données et des analyses);

- Portée de la *Revue annuelle du marché* (importance relative des données et des analyses, importance des chapitres monographiques);
- Corrélation entre la *Revue annuelle du marché* et le débat sur le marché du Comité, les rapports sur les marchés nationaux soumis à la session du Comité et le *Bulletin du bois* qui fait suite à cette session;
- Calendrier de publication de trois livraisons du *Bulletin du bois* (la *Revue annuelle du marché*, le numéro consacré aux statistiques et celui qui est consacré aux prévisions après la session) sous forme imprimée et sur le site Web du Comité.

8. Le Groupe de travail est invité à examiner les modalités de la préparation des produits publiés consacrés aux marchés à la lumière d'un document qui sera diffusé, et à faire des recommandations à ce sujet.

C. Organisation du débat annuel sur le marché du Comité

9. Lors de l'examen stratégique, il a été décidé d'élargir les délibérations sur le marché en leur consacrant une journée et demie. Une procédure modifiée a été mise au point et appliquée en 2001 et 2002. Bien que le bureau du Comité soit responsable de l'organisation de la session, il semble utile que le Groupe de travail, qui doit assurer l'encadrement de ce domaine d'activité, évalue les résultats de la nouvelle procédure, car le Comité lui-même n'a pas assez de temps pour en débattre en détail. Les membres du Groupe de travail pourraient consulter les experts (ceux des administrations publiques ou des acteurs du marché) qui ont représenté leur pays aux récentes sessions du Comité, afin de dégager un consensus national sur ce point. Cette question est étroitement liée à la précédente, celle des produits publiés concernant les marchés.

10. Parmi les questions versées au débat figurent les suivantes:

- Y a-t-il un bon équilibre entre les exposés des experts et le débat ouvert?
- Quelle est l'importance des analyses numériques (tableaux, présentation de prévisions)?
- Les exposés sur les marchés nationaux (dont beaucoup sont de très grande qualité) sont-ils utilisés au mieux?
- La présentation de l'exposé du Comité sur la situation du marché est-elle la bonne formule? Le mécanisme de préparation de ce document peut-il être amélioré (projet établi par le secrétariat pendant la session, comité de rédaction, approbation en plénière, publication)?
- La portée et l'économie des débats sont-elles équilibrées? Quelle place faudrait-il faire à l'aperçu économique général, au marché des produits forestiers certifiés, au bois utilisé pour la production d'énergie, aux produits de bois techniques?

11. *Le Groupe de travail est invité à revoir l'organisation du débat sur le marché du Comité et à proposer des améliorations. Toute proposition sera transmise au bureau, pour mise en application éventuelle en 2003 ou dans les années suivantes.*

D. Statistiques des prix

12. À sa session de 2002, le Groupe de travail a fait un certain nombre de recommandations tendant à améliorer la situation en ce qui concerne les statistiques des prix (voir TIM/EFC/WP.2/2002/6, par. 22). Cependant, bien que l'importance de la question soit reconnue et qu'il soit possible d'améliorer sensiblement les données, le secrétariat n'a pas avancé sur ce plan l'année passée. Quelques améliorations concernant la couverture des données sur les prix découleront éventuellement des travaux consacrés au Système d'information sur les marchés (système MIS, voir ci-dessous), mais elles seront sans doute limitées. Le secrétariat considère qu'il peut, avec les ressources dont il dispose à l'heure actuelle, maintenir le dispositif d'information sur les prix, mais non entreprendre le travail de recherche et de mise en réseau que supposent les améliorations que souhaite le Groupe de travail. Les options qui s'offrent semblent être les suivantes:

- Accepter la couverture restreinte actuelle (publication périodique sur papier et sur le Web d'un ensemble de séries de prix, ensemble incomplet mais fréquemment demandé);
- Demander à un pays ou à une institution de détacher auprès du secrétariat un expert (pas nécessairement le plus chevronné), en vue d'améliorer la qualité et la couverture des séries de prix, grâce surtout à des recherches sur le Web et dans la bibliographie et à la mobilisation du réseau de relations du secrétariat et du Groupe de travail. Il faudrait probablement prévoir une année de travail, pas nécessairement à plein temps. Un détachement à Genève de six mois (avec deux périodes de un à deux mois) suffirait sans doute.

13. Le Groupe de travail est invité à s'interroger sur les critères de sélection des séries de prix, en s'appuyant sur une bonne perception de leurs principales clientèles (acteurs du marché, spécialistes de l'économétrie, conseillers politiques, etc.) et des besoins de celles-ci (comparabilité internationale, comparabilité dans le temps, actualité, gamme de produits couverts, niveau de détail), et en les rapprochant de ce qui est réellement possible.

14. *Le Groupe de travail est invité à faire des recommandations sur les travaux à consacrer aux prix, selon les options indiquées ci-dessus. Les délégations devraient déterminer avant la session si leur pays ou leur institution est en mesure de détacher l'expert que prévoit la deuxième option. Le Groupe de travail devrait également débattre des méthodes permettant d'améliorer les séries de prix, au regard des questions indiquées ci-dessus.*

E. Système d'information sur les marchés (MIS)

15. Le site Web est devenu le moyen principal de diffusion des informations issues des travaux sur les marchés et les statistiques, c'est-à-dire non seulement les publications, mais aussi les séries de données TIMBER et autres, les communications à des réunions, les exposés des pays, la documentation sur les produits forestiers certifiés, etc. À l'heure actuelle, ces informations

sont disponibles sous la rubrique *Market Information Service*¹, mais le site n'est pas aussi complet ni aussi facile à utiliser qu'il pourrait l'être. L'organisme chef de file qui s'occupe des questions de marché dans le Domaine d'activité 1 travaille actuellement, avec l'appui de la Finlande, à la mise en place d'un système d'information sur les marchés (qu'il faut évaluer, développer et accompagner d'une planification stratégique). Le Groupe de travail sera informé de l'état d'avancement du travail et des pronostics pour la suite.

16. *Le Groupe de travail est invité à examiner et à commenter le système MIS et à proposer de nouvelles améliorations, ainsi que les ressources que celles-ci supposent.*

F. Équipe de spécialistes CEE/FAO des produits forestiers et de la commercialisation

17. L'Équipe de spécialistes (voir ses attributions à l'annexe 2) constituée à l'issue du dernier examen stratégique a tenu sa première session en octobre 2001 et sa deuxième en septembre 2002, en liaison avec le débat annuel sur le marché du Comité. Le mandat actuel de l'Équipe prend fin en octobre 2003 et le Groupe de travail sera saisi d'un projet de mandat révisé. Un rapport lui sera présenté par le chef de l'Équipe, qui expliquera les réalisations de la période écoulée et les succès remportés dans l'accomplissement de son mandat.

18. *Le Groupe de travail est invité à examiner les réalisations de l'Équipe et à décider si le mandat de celle-ci doit expirer comme il est prévu ou être prolongé comme l'Équipe le propose elle-même, moyennant d'éventuelles modifications. Dans ce dernier cas, quelles seraient les modifications à apporter?*

G. Validation de la base de données TIMBER

19. La base de données TIMBER, qui contient des données de production et des statistiques commerciales sur la longue période (à partir de 1964), regroupe les données recueillies grâce au questionnaire commun sur les secteurs forestiers (*JFSQ*) et peut être consultée sur le site Web. Elle est le point de départ des données relatives aux pays de la CEE reprises par la banque de données mondiales FAOSTAT et de tout le travail UNECE/FAO consacré aux marchés; elle est la réponse aux besoins des Études sur les perspectives du secteur forestier en Europe (*EFSOS*) et l'un des piliers des analyses de politique générale dans le Domaine d'activité 5. C'est également un outil indispensable à beaucoup d'analystes des administrations publiques ou du secteur privé. Elle est le fruit des décennies d'assiduité du secrétariat et des correspondants nationaux.

20. Malgré les efforts du secrétariat et des correspondants nationaux, la base de données TIMBER présente des erreurs, qui peuvent être détectées par des tests logiques assez simples (lacunes, cohérence interne, sauts marqués d'une année à l'autre, absence de consommation apparente négative, valeurs unitaires sur le marché «raisonnables», etc.). Des milliers d'erreurs de ce type ont déjà été décelées (dans une banque de données riche d'environ 250 000 entrées), certaines minimales, d'autres graves. S'il est donc relativement facile de trouver les erreurs, les corriger suppose un nouveau travail d'analyse ou de recherche de la part du correspondant national.

¹ www.unece.org/trade/timber/mis/mis.htm.

21. En 2001, le secrétariat de Genève a envoyé aux correspondants des pays non membres de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange² le contenu des séries de données, pour qu'ils les contrôlent. Deux pays seulement ont répondu. La faiblesse de ce taux de réponse s'explique sans doute par le fait que les séries de données étaient présentées sans la liste des anomalies détectées par les tests logiques. Elle tient peut-être aussi au fait que les correspondants nationaux ne se rendent pas compte de l'importance de ce travail minutieux ni de la pénurie de ressources.

22. Comme il est indispensable de disposer d'une base de données exhaustive et exacte, le secrétariat propose d'adresser aux correspondants nationaux des pays non membres de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange la série de données relative à leur pays, en indiquant où se trouvent les principales erreurs, sous une forme aussi facile à utiliser que possible et en leur demandant de fournir en retour une série de données correctes à verser dans la base TIMBER. On espère qu'Eurostat pourra faire la même chose auprès des pays membres de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange.

23. Une méthode s'est révélée utile dans le passé: elle consiste à organiser des journées d'étude réunissant les correspondants nationaux, qui peuvent ainsi confronter leurs témoignages et débattre de divers problèmes avec leurs homologues des pays voisins. Ces réunions se tenaient à Genève dans le passé mais il est apparu que beaucoup des pays touchés par les problèmes les plus aigus ne pouvaient s'y faire représenter s'ils n'étaient pas soutenus financièrement. Le secrétariat est disposé à organiser une réunion de correspondants des pays de l'Europe centrale et orientale et de la CEI si les ressources le permettent (réunion de deux ou trois jours, voyage aller et retour, correspondants d'une dizaine ou d'une vingtaine de pays). Le Groupe de travail sera saisi d'un projet détaillé concernant ce type de rencontre pour tous les domaines, et pas seulement pour le Domaine d'activité 1.

24. Les délégations sont invitées à veiller à ce que leurs correspondants nationaux soient bien conscients de l'importance de ce travail fondamental et qu'ils disposent, le cas échéant, des ressources nécessaires pour y procéder. Elles sont également invitées à s'assurer que les correspondants n'ignorent rien de leur charge et de leurs responsabilités, qu'ils disposent de ressources suffisantes et que les dispositions prises aient une certaine pérennité (l'une des grandes causes d'erreur dans la base de données semble être le fait que les correspondants nationaux change et que changent en même temps la conception qu'ils se font de l'information vers l'amont).

25. Les délégations sont également invitées à se demander si leur pays ou leur institution serait en mesure de fournir des ressources pour organiser des journées d'étude à l'intention des correspondants nationaux des pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI, en vue d'améliorer la qualité des rapports et des données.

² Les données des pays membres de ces deux institutions ont été envoyées à Eurostat pour validation.

H. Conclusions

26. Le Groupe de travail est invité:

- *À débattre des questions indiquées ci-dessus et à faire s'il y a lieu des recommandations;*
- *À réviser, et à modifier et approuver éventuellement, le programme détaillé indiqué à l'annexe 1 pour le Domaine d'activité 1.*

Annexe 1

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
Domaine d'activité 1: MARCHÉS ET STATISTIQUES			
1.1 Statistiques de la production, du commerce et des prix des produits forestiers	Recueillir, par l'intermédiaire des correspondants nationaux, des statistiques sur la production, le commerce et les prix des produits forestiers et les diffuser. Améliorer la qualité et la portée des statistiques grâce à une coordination au sein du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques du secteur forestier (CEE, FAO, OIBT, Eurostat). Recueillir, dans les revues spécialisées et auprès d'associations professionnelles, les données secondaires nécessaires pour mener à bien les analyses mentionnées ci-dessous.	(Annuels) <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bulletin du bois</i> (n^{os} 1, 2, 5) • Bases de données TIMBER et FAOSTAT • Données disponibles sur les sites Web 	Activité permanente
1.2 Analyse des marchés des produits forestiers	Analyser les marchés des produits forestiers et publier une revue annuelle. Publier chaque année des prévisions des tendances à court terme du marché accompagnées d'une analyse de la conjoncture à la suite du débat annuel sur le marché du Comité du bois. Publier s'il y a lieu des analyses complémentaires des marchés.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Bulletin du bois</i>, n^o 3, «Revue annuelle des marchés des produits forestiers» • Débat annuel sur le marché • <i>Bulletin du bois</i>, n^o 6, «Marchés des produits forestiers en [année en cours] et prévisions pour [année suivante]» • Rapports périodiques sur les marchés figurant dans les documents de travail sur le bois et les forêts réalisés à Genève et chapitres monographiques de la <i>Revue annuelle des marchés des produits forestiers</i> 	Activité permanente
1.3 Renforcement des capacités de commercialisation des produits forestiers dans les pays en transition	Organiser des ateliers sur la commercialisation des produits forestiers (y compris produits autres que de bois et services), en principe dans des pays d'Europe centrale et orientale, du pourtour méditerranéen et de la CEI, en coopération avec la FAO, d'autres organisations, les organismes hôtes nationaux et les donateurs.	Ateliers dans des pays à déterminer et dates à déterminer en fonction des disponibilités financières	Jusqu'en 2004

Élément de programme	Description	Résultats	Durée
1.4 Suivi des marchés des produits forestiers certifiés	Suivre et diffuser des informations objectives et à jour sur les produits forestiers certifiés comme provenant de forêts gérées écologiquement, principalement sur la base de rapports émanant du réseau des correspondants nationaux désignés officiellement.	<ul style="list-style-type: none"> • Examen des marchés des produits forestiers certifiés dans le cadre du débat sur le marché du Comité du bois • Chapitre pertinent de la <i>Revue annuelle des marchés des produits forestiers</i> • Site Web contenant des informations récentes provenant de différentes sources et liens vers d'autres sources d'information • Documents de travail périodiques sur le bois et les forêts réalisés à Genève, assortis de mises à jour sur les marchés correspondants et l'état de l'homologation des forêts dans la région de la CEE 	Jusqu'en 2004
1.5 Statistiques des incendies de forêt	Recueillir et diffuser des statistiques des incendies de forêt par l'intermédiaire des correspondants nationaux.	<ul style="list-style-type: none"> • Base de données • <i>Bulletin du bois</i>, n° 4, «Statistiques des incendies de forêt» 	Activité permanente
1.6 Réseau d'information et équipes de spécialistes	Fournir l'appui et les conseils d'équipes de spécialistes et de réseaux d'experts et de correspondants nationaux pour les activités correspondant aux éléments 1.1 à 1.5.	<ul style="list-style-type: none"> • Études à l'appui des éléments susmentionnés • Réunions et activités des équipes de spécialistes (voir mandat ci-après) • Réunions périodiques des correspondants nationaux spécialisés dans les statistiques 	Jusqu'en 2004

Annexe 2

ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES DES MARCHÉS ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS <i>Référence: Élément de programme 1.6</i>	
A. MANDAT	
ÉTABLI PAR:	Le Comité du bois (CB) de la CEE et la Commission européenne des forêts (CEF) de la FAO, session conjointe de 2000.
Référence:	ECE/TIM/95 Élément de programme 1.6
ATTRIBUTIONS:	<p>Contribue au développement durable des marchés des produits forestiers dans la région de la CEE.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Donne des avis au CB et à la CEF sur l'évolution des marchés des produits forestiers. 2. Offre un espace de discussion sur la commercialisation des produits forestiers dans la région de la CEE. 3. Entrepren des études sur les questions de commercialisation, les nouveaux marchés, l'évolution des marchés, etc. 4. Aide les pays d'Europe centrale et orientale en matière de commercialisation, par la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations, notamment dans le cadre de journées d'étude. 5. Contribue au débat annuel sur le marché du CB. 6. Donne des avis au CB et à la CEF sur leurs publications relatives aux marchés, en particulier les numéros suivants du <i>Bulletin du bois</i>: «Produits forestiers – Revue annuelle du marché», «Marchés des produits forestiers en [année en cours] et perspectives pour [année suivante]», «Prix des produits forestiers», «Données sur les flux commerciaux de produits forestiers» et «Statistiques des produits forestiers». 7. Communique au CB et à la CEF des informations sur les marchés des produits forestiers certifiés pour le débat annuel sur ce sujet, le chapitre correspondant de la <i>Revue annuelle du marché des produits forestiers</i> et le document faisant le point de la certification des forêts dans la région de la CEE. 8. Analyse les tendances et les prévisions relatives aux marchés pour les études du CB et de la CEF sur les perspectives dans le secteur forestier. 9. Conseille le secrétariat au sujet du programme CEE/FAO sur la commercialisation des produits forestiers, notamment en diffusant des informations dans le cadre du service d'information sur les marchés (<i>MIS</i>) disponible sur le site Web du CB.
DURÉE:	Jusqu'en octobre 2003.
EXAMEN LE PLUS RÉCENT:	Bureaux du CB et de la CEE, le 8 mai 2001.
TUTELLE:	Groupe de travail FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts.
RÉSULTATS ATTENDUS AU COURS DES 18 PROCHAINS MOIS: Exécution du programme de travail de l'Équipe; participation au débat annuel sur le marché du CB.	